

Quelquefois, il faut savoir parler **des choses qui fâchent**. Et les choses en question, bien que se situant aujourd'hui à l'échelon national, risquent d'avoir de graves répercussions sur notre vie locale puisqu'elles intéressent des secteurs particulièrement sensibles.

La première d'entre eux a trait à la réforme des finances locales, ou tout au moins à la disparition de la taxe professionnelle. On ne saurait trop énumérer les absurdités auxquelles a conduit cette dernière: je suis donc un fervent partisan de sa suppression ! Mais alors que celle-ci est prévue pour l'année prochaine, je suis dans l'incapacité de dire à tous ceux qui l'acquittent, par quoi elle sera remplacée et surtout qu'elles en seront, pour chacun, les conséquences financières. Pas plus d'ailleurs que d'en connaître aujourd'hui les retombées (positives ou plus probablement négatives) pour le budget de la Commune.

Autres choses qui fâchent, les conditions dans lesquelles un projet de loi entend réformer l'intercommunalité. Demain, si ce projet était voté tel qu'il est prévu aujourd'hui, le représentant de l'État serait décisionnel en matière de carte intercommunale et nous pourrions nous

retrouver, d'autorité et contre notre volonté, intégrés dans telle ou telle Communauté de Communes. Préfiguration ainsi amorcée, dit-on, de la disparition des toutes petites communes et de l'effacement de la majorité des autres au profit de regroupements en entités lointaines...

C'est une vision totalement contraire à la mienne qui, aujourd'hui, prévaut en la matière au niveau de l'État et représente une régression marquée dans le processus de décentralisation lancée en 1982. Et dans la morale publique qui tendait depuis des décennies à corriger les inégalités, grâce notamment à l'aménagement du territoire et aux services publics. Inégalités, qui, dans une économie ultralibérale de marché, se creusent inévitablement entre individus et entre collectivités lorsque l'État ne remplit plus son rôle régulateur.

Ce dernier trimestre est donc gros de dangers pour notre société rurale. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous en entretenir afin que chacun soit bien conscient des enjeux des débats publics de cette fin d'année 2009.

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE

## État civil



Jeffrey RUFFELL et Lucile HALPIN, le 25 juillet  
André LAYRISSÉ et Aurore FORTIN, le 1er août à Tournan  
Bruno GALI et Kumani Manjula MOHÉE, le 8 août



Georges CASTÉRA, le 19 juin  
Julien LAFONTAN, le 19 juillet  
Henriette CAPET, veuve LABÉDAN, le 25 juillet  
Armande SAINT-RAYMOND, née LABORIE, le 4 août  
René DAUGA, le 16 août



## Les prochaines animations



**Samedi 19 septembre, dimanche 20 septembre : Journées du Patrimoine**

**Église:** visites guidées à 10H, de 15H à 18H (samedi), à 11H et 15H (dimanche).

**Musée paysan d'Émile:** visites de 14H à 19H (samedi), de 10H à 12H30 et de 13H30 à 19H (dimanche). Exposition de modèles réduits (machines à vapeur), «Rallye Junior» pour les enfants de 6 à 12 ans.

**Samedi 17 octobre :** « Femme paysanne », film de René DURANTON à 15H00 et 20H30 à la Salle des fêtes.

**Vendredi 23 octobre :** Bal musette à la Salle des fêtes.

**Dimanche 22 novembre :** Loto de l'école à la Salle des fêtes.

**Samedi 4 décembre, Dimanche 5 décembre :** Téléthon



## Un nouveau visage à la mairie

Valérie ne vous accueille plus à la mairie depuis le mois de juillet : une maternité proche l'en tient éloignée... Nous la lui souhaitons la plus heureuse possible.

C'est Nathalie Petit que nous avons choisie pour la remplacer durant ses mois d'absence et au moins jusqu'au début de l'année prochaine.

Elle a 40 ans, habite Samatan et a deux enfants. Elle tâchera d'assurer avec compétence et sourire la continuité de votre service.

Nathalie Petit,  
notre nouvelle secrétaire  
qui s'occupera de  
l'accueil du public et du  
service de l'état civil



## La centrale solaire



La centrale solaire est en suspens : l'un des propriétaires concernés n'a pas concrétisé l'accord oral et de principe qu'il nous avait donné. Or il faut réunir de 15 à 20 hectares pour lancer l'opération.

La municipalité a clairement fixé sa position : il n'y aura pas de centrale solaire à Simorre sans maîtrise foncière de la Commune. À suivre donc !

LA POSTE



## La Poste

LA POSTE



Le maintien d'un service postal de qualité est une préoccupation constante de notre municipalité. Et le service du courrier n'est pas sans poser de problèmes depuis plusieurs mois nourrissant un dialogue permanent de la municipalité avec la Poste.

Il faut savoir que le centre de tri principal, dont dépend le Gers, est situé à Castelnau d'Entrefonds (Haute-Garonne) : cette plateforme dessert huit départements.

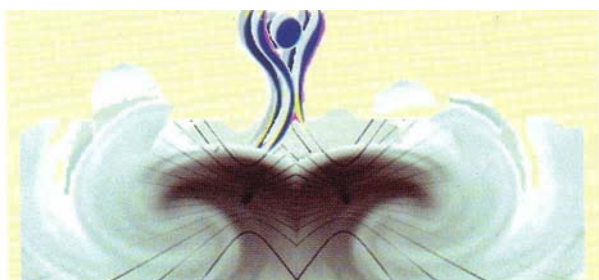
Alors nous rappelons (à la demande de la Poste) les deux règles qui doivent faciliter la distribution :

➤ Les boîtes aux lettres : elles doivent être positionnées à la limite de la voie publique et de la voie privée.

➤ Les adresses doivent être complètes : nom de la voie, lieu-dit...

Nous rappelons de notre côté, que votre municipalité appelle tout particulièrement l'attention de chacun sur l'esthétique des boîtes à lettres. Merci de songer à bien les intégrer dans le paysage : dans la clôture lorsqu'il y en a. Choisir un joli modèle, le positionner et soigner son assise lorsqu'elle ne peut être insérée dans la clôture.

## Nouveau commerce



Elle est nature !

Situé dans la Grand Rue, en face du magasin Vival, ce commerce sera opérationnel dès le 3 octobre. Mme Annie Michel termine la décoration de son Centre de beauté et de Bien-être. Produits naturels de cosmétologie et de beauté à la vente, soins du visage et du corps, manucure-pédicure, épilation, modelages relaxants après de bonnes séances de hammam, selon le rituel d'origine (savon noir, argan, rhas-soul, etc), jacuzzi, dans une ambiance exotique. Tout est réuni dans ce lieu pour oublier le stress et les outrages du temps. Pour prendre RV: ENERFI SARL Tél. 06 70 24 39 29  
Mail : ellestnature@aol.com

## Une nouvelle classe à l'école

Le nombre d'élèves est en augmentation, une classe supplémentaire a été ouverte à la rentrée. Ils sont maintenant 107 élèves à fréquenter le RPI répartis en 5 classes:

- PS/MS: 26 (Muriel Rouillès et Solène Grazide-Ader  $\frac{1}{2}$  temps), Atsem: Irène Cartan.
- GS/CE1: 23 (Valérie Bénédet) .
- CP: 15 (Sandrine Baurès, directrice et Marie Commère  $\frac{1}{4}$  temps).
- CE2/CM1: 21 (Marlène Puig).
- CM1/CM2: 22 (Marielle Laveran).

La cantine a vu également son nombre de rationnaires augmenter, elle est surveillée par Éliane Torgina et Jackie Saint-Ignan.

Les bons petits plats sont préparés en cuisine par Chantal Lacoste.

Sandrine Baurès, directrice de l'école,  
et ses élèves de CP



## Le coût d'un élève à l'École de Simorre

Il nous semble opportun que nous vous rendions compte, par catégorie de dépense, de l'usage que nous faisons de l'argent public. Aujourd'hui nous évoquerons un poste important, celui de l'École. Concernant celle-ci, il faut analyser deux parties bien distinctes : celle du fonctionnement général et celle de la cantine :

En 2008, le coût de l'École s'est élevé à 22.718 €, soit 320 € par élève : frais d'entretien, de ménage, d'eau, d'assainissement, d'électricité, de chauffage, de fournitures scolaires, d'amortissement des emprunts.

En cette même année 2008, le prix juste des repas (salaires, alimentation, matériels, locaux...) s'est élevé à 7.27 €. Soit une dépense de 46.819 €.

Le coût cumulé de ces deux dépenses en 2008 s'élève à 69.537 €. Cette dépense a été assumée :

- Par la participation forfaitaire des communes qui est fixée au prorata du nombre d'élèves scolarisés : soit 651.75 € par enfant et pour un total de 39.365 €.
- Par la participation des familles aux repas de la cantine soit 2.17 € par repas représentant une recette de 13.859 €.

Par le budget général de la commune de Simorre qui couvre le solde à hauteur de 16.313 €.

C'est donc un budget très important pour notre bourg que celui de l'École. Il n'est pas appelé à diminuer dans les années à venir puisque nous avons, d'ores et déjà, demandé à l'architecte de nous proposer un projet nouveau : une classe supplémentaire et l'agrandissement de la cantine !



## L'église de Baillasbats



Et voilà ! Nous avons trouvé un peu d'argent encore: 50% des 32.000 € que va coûter le nouveau toit de l'église de Baillasbats.

C'est Stéphane Vincent, charpentier, habitant à... Baillasbats, qui est en charge de ces travaux.

On va également réparer ces jours-ci, les dégâts causés aux murs du cimetière par la tempête.

Un Baillasbats tout neuf en 2010 !

## MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



## La page des associations : Les activités culturelles et sportives

**Arts plastiques:** Atelier Déco de Festi'Drôle 2010 avec Rosa Dries. Tout public à partir de 10 ans.

Mardi de 17H00 à 19H00 - Salle du Foirail

**Chorale:** « ViVes Voix » Direction: Corinne Coudret

Mercredi de 20H00 à 21H30 (tout public)

Salle de la mairie (1er étage), à partir du 7 octobre

**Cirque:** « Pré en bulles » Tél. 05 62 59 03 76

Jeudi de 17H00 à 18H00 pour les 3-5 ans

Jeudi de 18H00 à 19H15 pour les 6-8 ans

Jeudi de 19H15 à 20H30 pour les 9-13 ans

Salle des fêtes (à partir du 8 octobre)

**Cyclisme:** « Le Guidon simorrain » Tél. 05 62 65 31 19

Sorties route le dimanche à 8H30 (RV Halle)

Circuits VTT le mercredi à 18H00 (RV Paillotte)

**Danse classique:** « Petits pas » avec Marieke Simons

Tél. 06 89 07 90 57 - Salle de la mairie (1er étage)

Mercredi de 15H00 à 16H00 pour les 5-7 ans

Mercredi de 16H15 à 16H45 pour les 3-4 ans

Mercredi de 17H00 à 18H15 pour les 8 ans et +

Samedi de 13H00 à 14H15 pour les adultes

Samedi de 14H30 à 15H30 préparatoire aux pointes

Stretching « pilate » : mercredi de 18H30 à 19H30

**Danse de salon:** David Daries Tél. 06 70 53 01 24

Lundi de 19H00 à 20H00 (débutants)

Lundi de 20H00 à 21H00 (intermédiaires)

Lundi de 21H00 à 22H00 (avancés) - Salle des fêtes

**Équitation:** Ferme équestre « Le Majourau »

Hervé et Manola Causeret Tél. 05 62 65 35 72

**Gascon:** Professeurs M. Dutaut-Boué, Guy Cazaux

Vendredi 18H00 tous les 15 jours

Salle de la mairie (1er étage)

**Gymnastique volontaire:** à la salle des fêtes

Jackie St Ignan Tél. 05 62 65 31 01

Mardi de 20H30 à 21H30

Jeudi de 15H00 à 16H00

**Jardin musical:** Mailysse Fritz (méthode Carl Orff)

Samedi de 16H00 à 17H00 pour les 5-7 ans

Salle de la mairie (1er étage), à partir du 3 octobre

**Peinture:** Artiste peintre Frieda Harrewyn

Mercredi de 14H00 à 16H00 - Salle du Foirail

Ouvert à tous, à partir de 15 ans.

**Randonnées pédestres:** « Lous Caminaires »

Marie-Françoise Blancafort Tél. 05 62 65 33 01

Randonnées le dimanche 14H. Départ du Foirail

**Ski:** (ASM) Pascal Consiglio Tél. 05 62 65 35 91

Mercredi 10H00 à 19H30 à Peyragudes

En janvier, février et mars 2010

**Union Sportive Simorraine:** Section football

Section jeunes: A. Blanchard Tél. 05 62 65 34 90

Section adultes: C. Délas Tél. 06 48 19 06 30

Section Loisirs: M. Pinarel Tél. 05 62 65 36 75

Section féminines: F. Missud Tél. 05 62 65 31 79

## Les Musicales de coteaux de Gimone



Pour la 5<sup>ème</sup> année, Les Musicales ont organisé une série de concerts qui ont connu un succès record avec 800 entrées. Simorre a fait l'objet d'une attention particulière avec l'organisation d'un atelier le 5 juillet pour Festi'drôle, et un concert le 9 juillet sous la halle.

L'atelier animé par le Quatuor Danel a permis à 50 enfants de se sensibiliser aux instruments à cordes et au travail d'ensemble avec l'organisation de canons, chaque groupe étant guidé par l'un des membres du quatuor.

Le concert s'est déroulé devant 150 personnes et a vu les forces des Quatuors Danel et Tercéa se conjuguer dans des oeuvres de Beethoven, George Onslow et Mozart. Ce concert s'est terminé par une rencontre entre les musiciens et le public, autour d'un verre de l'amitié.

*Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la Gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début janvier).*